

Appel à projets **ECLAIR**

Éclairer l'**A**venir et **I**nnover par la **R**echerche

Création de trois Chaires de recherche d'excellence

Dans le cadre de sa politique de développement, d'appui et de valorisation de la recherche, l'Institut Catholique de Lille (ICL) lance un nouvel appel à projets, intitulé ECLAIR (*Éclairer l'Avenir et Innover par la Recherche*). L'objectif de cet appel est de soutenir la création de **3 Chaires de recherche d'excellence**, inscrites dans les axes et orientations stratégiques de l'établissement.

Une Chaire de recherche d'excellence ICL est un **projet thématique et collectif rattaché à une ou plusieurs unités de recherche de l'ICL**. Elle s'inscrit donc dans les axes thématiques des unités concernées, et/ou de ceux de l'ICL (vulnérabilités et fragilités ; éthique et écologie intégrale ; géopolitique et risque ; IA).

Une Chaire de recherche d'excellence a une triple vocation :

- **Produire des connaissances nouvelles**, valorisées avec des publications dans des revues ou auprès d'éditeurs qui satisfont aux standards d'excellence académique de la ou des disciplines concernées par le projet.
- **Valoriser et diffuser les connaissances créées**, promouvoir les expertises et savoir-faire associés auprès des composantes de la société civile (entreprises, collectivités, fondations, associations, institutions publiques, Église, etc.), participer ou organiser des débats publics ou prendre part à d'autres formes d'engagement social.
- Innover la **formation au niveau master**.

Les projets de Chaire de recherche d'excellence doivent être pilotés par un porteur unique ou par un binôme, qui aura **démontré son expertise et ses compétences scientifiques dans le domaine visé**, et qui saura démontrer qu'il est reconnu pour ses qualités scientifiques ; être titulaire d'une HDR constitue donc un atout. Le ou les porteurs de projet devront formellement **associer au moins un partenaire issu de la société civile**, qui devra expliciter ses attentes vis-à-vis de la Chaire de recherche d'excellence et préciser les ressources et moyens (financiers, humains, techniques...) qu'il mettra à sa disposition sur la durée du projet. Le ou les porteurs de projet pourront s'entourer d'une équipe de recherche contribuant au développement de la Chaire de recherche d'excellence.

Chaque Chaire de recherche d'excellence sera **labélisée et soutenue pour une durée de trois ans**. L'ICL mettra à disposition un budget de fonctionnement annuel de 12 000 euros et l'entité ou les entités porteuses de la chaire s'engageront à financer un doctorant sur la durée du projet (3 ans), ou un chercheur postdoctoral pour une durée de deux ans. Les porteurs de projets de chaire qui ne sont pas titulaires d'une HDR ou d'un doctorat en théologie ne pourront pas prétendre à un financement de thèse.

Les Chaires de recherche d'excellence ont **vocation à s'autofinancer au terme du soutien de l'ICL** (3 ans, non reconductibles), grâce aux partenariats qu'elles établiront avec des acteurs de la société civile ou à travers des réseaux académiques qu'elles développeront. L'ICL pourra labelliser, dans les mêmes conditions, des

chaires déjà obtenues auprès d'autres institutions (UNESCO, Jean Monnet, AXA...), ainsi que des chaires bénéficiant déjà d'un financement externe, afin d'en soutenir et renforcer le développement. Elles ne bénéficieront cependant pas d'un budget de fonctionnement additionnel, ni d'un financement de thèse ou de post-doctorat.

Les titulaires des Chaires de recherche d'excellence s'engagent à participer à une réunion annuelle dédiée au suivi et à l'évaluation de leur progression, et à prendre part aux actions de communication et de promotion de la chaire. À l'issue de la période initiale de trois ans, les Chaires de recherche d'excellence pourront être renouvelées, sous réserve de leur capacité d'autofinancement externe à l'ICL et de l'atteinte des objectifs fixés dans le projet.

Modalités de soumission

Les projets doivent comporter les éléments suivants :

1. **Contenu de la chaire (450 mots maximum)** : présentation de la vision de la Chaire de recherche d'excellence, de son originalité et de son positionnement dans le contexte français et international.
2. **Qualité scientifique (450 mots maximum)** : description de la valeur ajoutée en termes de recherche, des travaux déjà réalisés, des publications envisagées, des réponses prévues à des appels à projets, ainsi que des réseaux et conférences ciblés.
3. **Impact sociétal (450 mots maximum)** : présentation de l'utilité sociale du projet, des initiatives déjà engagées, des partenariats prévus (nationaux et internationaux), des objectifs en termes d'impact sociétal et de la stratégie mise en œuvre.
4. **Méthodologies, expertises et savoir-faire valorisables (450 mots maximum)** : présentation des compétences susceptibles de justifier d'un soutien, financier ou non, de la part du ou des partenaires de la chaire.
5. **Retombées pédagogiques (450 mots maximum)** : présentation des enseignements ou projets d'enseignement ou de masters associés aux activités de la Chaire.
6. **Coopérations avec l'UPHF (450 mots maximum)** : dans le contexte de l'alliance sur projets entre l'Université Catholique de Lille et l'Université Polytechnique des Hauts-de-France, présentation des actions de coopération envisageables en recherche (identifier l'unité de recherche et les chercheurs concernés).
7. **Équipe opérationnelle** : une annexe qui présente l'équipe de recherche de la chaire associée, avec une courte description.
8. **CV académique** du ou des porteurs du projet, avec mise en exergue en première page des publications démontrant l'excellence en recherche qui est promue à travers la chaire.
9. Une **lettre de soutien du directeur de l'unité ou des unités de recherche** au projet de chaire et une lettre de soutien du ou des Doyens ou directeurs d'entité.
10. Une **lettre d'intention** d'un ou plusieurs organismes de la société civile soutenant le projet, précisant les ressources et moyens (financiers ou non) mis à disposition.

Les projets doivent être adressés par mail **avant le 15 avril à 12h** à :

- Sabina AKHUBA, *Chargée d'ingénierie de projets et de financements*
 - sabina.akhuba@univ-catholille.fr
- Agathe REYNAERT, *Directrice déléguée Valorisation, appui à la recherche et à l'innovation*
 - agathe.reynaert@univ-catholille.fr
- Nicolas VAILLANT, *vice-Recteur Recherche & Innovation*
 - nicolas.vaillant@univ-catholille.fr